ROZOY FLASH n° 167

Bulletin d'informations communales – **14 mai 2019**

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 26 avril 2019

La séance du Conseil Municipal du 26 avril, présidée par José FLUCHER, Maire, débute à 20h30, salle des délibérations de l'Hôtel de Ville.

Sont présents : Nicolas FRICOTEAUX – Marie-Agnès MARCHAND – Sylvain POULAIN – Roger POTET – Lucienne BEKALAREK – Martine MAINGAINT – Jean-René DURTETTE – Dominique LECLERCQ – Patricia CARAQUIN – Xavier BOULANDE – Christelle BERNAILLE.

Absents excusés :
Olivier THOUANT, pouvoir à José FLUCHER
Adeline MOINEUSE

Secrétaire de séance :
Marie-Agnès MARCHAND

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- Compte administratif 2018,
- Affectation de résultats,
- Compte de gestion 2018,
- Budget primitif 2019,
- Taux imposition 2019,
- Subventions aux associations,
- Demande de subvention PRADET (Politique Régionale d'Aménagement et d'Equilibre des Territoires),
- Demande de subvention Région,
- Renouvellement contrats aidés,
- Création de poste,
- Jardin du Souvenir,
- Questions diverses.

Après avoir adopté le compte rendu de la séance précédente, le Conseil Municipal procède à l'examen de l'ordre du jour de la réunion.

DELIBERATIONS

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Les comptes administratifs sont acceptés à l'unanimité. Le total des dépenses de fonctionnement est de 725 132.79 € pour des recettes d'un montant de 1 092 764.64 €.
Les dépenses d'investissement s'élèvent à 617 380.71 € et les recettes à 521 726.92 €.
Les restes à réaliser s'élèvent à 333 319.92 € en recettes et 649 384.48 € en dépenses.

AFFECTATION DE RESULTATS

Après avoir approuvé le compte administratif pour 2018 qui présente un excédent de fonctionnement de 367 631.82 € et un déficit d'investissement de 95 653.79 €, il est décidé d'affecter ces résultats au budget 2019.

COMPTE DE GESTION 2018

Le compte de gestion, approuvé par M. Charles MARTIN, receveur, et reprenant les éléments du compte administratif, est adopté.

BUDGET PRIMITIF 2019

Après débat, la proposition de budget primitif, présenté par José FLUCHER, est adoptée par l'assemblée.
Ce budget est équilibré en fonctionnement pour un montant de 1 253 493.45 € et en investissement pour un montant de 2 072 896.99 €.

TAUX IMPOSITION 2019

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des taxes directes locales, décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux et les maintient comme suit :

Taxe d'habitation : 16.77 %
Taxe sur foncier bâti : 16.80 %
Taxe sur foncier non-bâti : 33.46 %

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Après un rappel des critères de calcul des subventions aux associations, les présidents et trésoriers concernés ne participant pas au vote, le Conseil Municipal fixe le montant des subventions 2019 à 17 745 € :

Comité des Fêtes	7 000.00 €	La Bigarrure	100.00 €
Les Aînés Rostands	511.00 €	Prévention Routière	70.00 €
Amicale des Sapeurs Pompiers	159.00 €	La Colombe Rostande	116.00 €
Jeunes Sapeurs Pompiers	101.00 €	Anciens Combattants	50.00 €
Les Amis de Rozoy et de sa Collégiale	678.00 €	Médaillés Militaires	50.00 €
Fanfare Municipale	50.00 €	Anciens Combattants du Canton	50.00 €
Foyer Rural du Pays Rostand	2 705.00 €	Fondation du Patrimoine	100.00 €
Tennis de table	681.00 €	Les Professionnels de santé	50.00 €
Centre aéré (activités estivales jeunesse)	2 000.00 €	Les Amis d'Hélisende	50.00 €
MC Rozoy (moto)	1 097.00 €	T.A.C.T. (Thiérache Animation Culture Tourisme) (participation à l'école de musique intercommunale)	220.00 €
Société de chasse	128.00 €		
Société de pêche	188.00 €		
Union Sportive Rostande	1 591.00 €		

DEMANDE DE SUBVENTION PRADET (POLITIQUE REGIONALE D'AMENAGEMENT ET D'EQUILIBRE DES TERRITOIRES)

Le Conseil Municipal sollicite de la Région Hauts-de-France, pour les travaux d'aménagement d'une annexe à la Maison médicale, dont la dépense s'élève à 303 344.73 € HT (364 013.68 € TTC), une subvention au titre du programme opérationnel PRADET, au meilleur taux possible.

DEMANDE DE SUBVENTION REGION

Le Conseil Municipal sollicite de la Région Hauts-de-France, pour les travaux de restauration de la Collégiale Saint-Laurent, qui s'élèvent à 2 681 644.28 € HT (3 217 973.14 €) d'après l'estimation du Cabinet BRUNELLE, une subvention au meilleur taux possible.
Les deux premières tranches de travaux sont évaluées à 1 142 794.16 € HT, soit 1 371 352.99 € TTC.

RENOUVELLEMENT CONTRATS AIDES

Il est décidé de renouveler l'emploi CAE/CUI de M. Gaston LONNOY, pour une durée de 1 an, 35 heures par semaine, à compter du 1er mai 2019.
Il est également décidé de renouveler l'emploi CAE/CUI de M. Jean-Claude DURTETTE pour une durée de 1 an, 35 heures par semaine, à partir du 16 mai 2019.

CREATION DE POSTE

Considérant la nécessité de créer un emploi d'Adjoint Technique non titulaire, pour l'entretien des locaux de la commune, il est décidé de créer un poste d'agent technique territorial, en contrat CDD, pour une durée de 1 an, 35 heures par semaine et d'attribuer ce poste à M. Bruno RAVEAUX.

JARDIN DU SOUVENIR

Le Conseil Municipal décide de fixer à 350 € la redevance pour la dispersion des cendres dans le jardin du souvenir, au cimetière, à compter du 1er mai 2019 et qui comprendra :
- la dispersion des cendres dans le jardin du souvenir (la dispersion sera également consignée sur un registre spécial en mairie)
- l'apposition d'une plaque gravée avec les nom, prénom, date de naissance et date de décès de la personne, sur la colonne du souvenir. Aucun objet autre que cette plaque ne pourra être fixé aussi bien sur la colonne que sur l'espace de dispersion.

QUESTIONS DIVERSES

NOUVEAU SALON DE COIFFURE

A partir du 2 mai 2019, Elodie AGRASO-ROSANO vous accueille dans son salon *Elodie*'Coiff, 94, place de l'Europe. Tél : 03.23.52.44.29
Nous lui souhaitons pleine réussite.

ORTHOPHONISTE

Courant mai, Mme Aline LOBJOIS assurera des consultations au local médico-social, derrière le monument aux morts.
Bienvenue à notre 3ème orthophoniste.

BILAN DE L'OPERATION HAUTS-DE-FRANCE PROPRES

Vendredi 22 mars 2019 : 100 élèves de l'école Jeanne d'Arc et 15 adultes ont ramassé 36 kg de déchets.

Dimanche 24 mars 2019 : sur le secteur ROZOY SUR SERRE – RAILLIMONT, 20 participants ont rempli 50 sacs de 100 litres.

Nelly JANIER-DUBRY, Conseillère Régionale et agent du GIC, remercie tous les participants d'avoir pris de leur temps ainsi que les professeurs des écoles pour la sensibilisation des jeunes au respect de l'environnement.

M. le Maire propose un tour de table :

Roger POTET informe que tous les bancs de la commune sont en cours de réfection.

Martine MAINGAINT, suivant la suggestion de Christelle BERNAILLE d'un nettoyage approfondi de la salle des fêtes, a missionné une société spécialisée.

Lucienne BEKALAREK informe que la vente organisée à Pâques au bénéfice de la collégiale a rapporté 1 422 €.
Elle remercie Josée et Guy MARLOT, les initiateurs de cette opération.
Merci également à tous les bénévoles qui ont participé.

Xavier BOULANDE annonce que la rue de la Praille va être refaite cette année, sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes et avec une subvention du Département à hauteur de 47 %.
Il informe qu'à partir du 1er juillet 2019, la déchetterie de ROZOY sera ouverte 3 jours par semaine soit 20h30 au lieu de 26h actuellement. Voir tableau récapitulatif dans les Informations Générales.
Il explique que Victor BILLARD (Association pour la défense des chemins ruraux des Hauts-de-France) a réalisé une cartographie des chemins ruraux et souhaiterait mettre en valeur des boucles de randonnées. Il propose que la Commission Environnement et Tourisme se réunisse pour que V. BILLARD vienne présenter son projet.

La séance du conseil municipal est clôturée à 23h45.

Informations générales

DIMANCHE 26 MAI 2019 – Elections Européennes – de 8h00 à 18h00

1er étage – mairie de ROZOY SUR SERRE

Dans une commune de moins de 1 000 habitants, il est possible de voter avec carte électorale.

A ROZOY, 1 022 habitants, vous devez, obligatoirement, en plus de la carte électorale, présenter l'un de ces documents :

- carte d'identité valide ou périmée depuis moins de 5 ans
- passeport valide ou périmé depuis moins de 5 ans
- carte vitale avec photo - carte d'invalidité (en cours de validité) avec photo
- carte de combattant (en cours de validité) avec photo
- permis de conduire (en cours de validité)
- permis de chasser (en cours de validité) avec photo

PERMANENCES DES ELUS EN MAIRIE

José FLUCHER – Maire – sur rendez-vous - 03.23.98.50.04

Nicolas FRICOTEAUX – Président du Conseil Départemental
le mardi ou le jeudi après-midi sur rendez-vous
03.23.98.50.04 (Mairie) ou
03.23.24.60.65 (Conseil Départemental)

AUDE BONO-VANDORME – Députée de l'Aisne
le 1er vendredi de chaque mois de 16h30 à 17h00
03.23.23.24.25

REMERCIEMENTS

Martine MAINGAINT, conseillère déléguée à la Commission Entretien et Embellissement du village, remercie Mme Jacqueline POTIER pour son don de fleurs.

MANIFESTATIONS A VENIR

Dimanche 19 mai	**Tournoi des 2 raquettes – Tennis de table/Badminton – Gymnase – à partir de 9h30**
Dimanche 26 mai	**Elections Européennes – Mairie – de 8h à 18h**
Samedi 1er juin	**Semaine musicale TACT - Concert LA CORDE RAIDE – Chansons – 20h30 – Salle des fêtes - Gratuit**
Vendredi 7 juin	**Spectacle de fin d'année du collège Jules Ferry – Salle des fêtes – à partir de 20h30**
Mercredi 19 juin	**Repas dansant organisé par les Aînés Rostands – Salle des fêtes – à partir de 12h**
Dimanche 23 juin	**Kermesse école Jeanne d'Arc – Parc de l'école**
Vendredi 28 juin	**Kermesse école publique – Salle des fêtes et rue de Sedan**
Dimanche 30 juin	**Brocante place de la Neuville organisée par le Foyer Rural – de 8h à 18h**
Dimanche 7 juillet	**Moto-Cross – Championnat Hauts-de-France**
Samedi 13 juillet	**19h : buffet froid à la Salle des fêtes – 22h : Retraite aux flambeaux – 23h : soirée dansante**
Dimanche 14 juillet	**11h15 : défilé – 12h : vin d'honneur**
Lundi 15 juillet	**Accueil de loisirs jusqu'au vendredi 2 août inclus – Enfants âgés de 3 à 12 ans**

DECLARATION IMPOTS SUR LE REVENU PAR INTERNET

Romuald DUPONT, responsable des espaces numériques de la Communauté de Communes des Portes de la Thiérache, peut vous aider dans vos démarches le mardi et le mercredi de 9h00 à 10h30 et le jeudi de 13h30 à 19h00. N'hésitez-pas à prendre rendez-vous avec lui !

La date limite de déclaration est le **mardi 21 mai 2019** à minuit. Tél : 03.23.98.04.54

*Pour rappel, la date limite de dépôt pour la déclaration de revenus 2019 sous format papier est fixée au **jeudi 16 mai 2019**.*

FERMETURES DECHETTERIES :

Pont de l'Ascension (vendredi 31 mai et samedi 1er juin) :

– la déchetterie de ROZOY SUR SERRE sera fermée.

– celle de MONTCORNET sera ouverte aux horaires habituels.

Lundi de Pentecôte (lundi 10 juin) :

– les déchetteries de ROZOY SUR SERRE et de MONTCORNET seront toutes deux fermées.

HORAIRES DES DECHETTERIES A PARTIR DU 1ER JUILLET 2019				
	ROZOY SUR SERRE		MONTCORNET	
Lundi	8h00-12h00	14h00-17h30	Fermé	
Mardi	Fermé		9h00-12h00	14h00-17h30
Mercredi	Fermé		9h00-12h00	14h00-17h30
Jeudi	9h00-12h00	14h00-17h30	Fermé	
Vendredi	Fermé		9h00-12h00	14h00-17h30
Samedi	9h00-12h00	14h00-17h30	9h00-12h00	14h00-17h30

FOYER RURAL
RANDONNEES PEDESTRES

Prochaines sorties :

Mardi 14 mai **Samedi 25 mai**
Mardi 11 juin **Samedi 22 juin**
Reprise le mardi 10 septembre

Départ 14h – place de l'Europe
Gratuit pour les adhérents
2 € pour les non-adhérents
Tél : 03.23.98.11.90

TAC TIC ANIMATION — SERVICE CIVIQUE service-civique.gouv.fr

Séances d'informations

Jeunes entre 16 et 25 ans

Qu'est-ce que le Service Civique et où s'engager ? Quelle indemnité ? Quelles missions ?

Rendez-vous le 13 juin à 16h30 en mairie de ROZOY

Structures

vous êtes une association, une collectivité ou un établissement public

Qu'est-ce que le Service Civique ? Comment accueillir un volontaire ? Sur quelles missions ? Quels coûts pour la structure ?

Rendez-vous le 13 juin à 18h00 en mairie de ROZOY

Plus d'infos :
Tac Tic Animation
2, rue de la gare
02260 LA CAPELLE
03.23.97.79.72 ou
jordan@tta02.org

IPNS